



LE POSTIER AFFRANCHI

N°44
avril
2015

RASSEMBLEMENT UNITAIRE CNT-SUD-CGT DU 12 MARS 2015 DEVANT LE CENTRE D'ERMONT : LA PRESSE EN PARLE.

Si la Direction de la DSCC du Val d'Oise fait la sourde oreille face à cette lutte contre un licenciement injuste et inique, la presse locale a rendu compte du rassemblement du 12 mars devant le centre courrier d'Ermont à l'appel des syndicats CNT-CGT-SUD de la Poste du 95. Le combat continue sur tous les plans. Sur le plan juridique la prochaine étape est celle des Prud'hommes. Une défense qui se poursuivra dans le combat contre les réorganisations.

ERMONT

Les facteurs manifestent contre un licenciement

■ Une quarantaine de facteurs du centre de distribution d'Ermont se sont réunis durant près d'une heure hier matin, à l'appel des syndicats CGT, SUD et CNT, sans préavis de grève. Cette manifestation solidaire avait pour but de soutenir un de leurs collègues, actuellement sous le coup d'une procédure de licenciement pour un refus réitéré d'exécuter ses obligations contractuelles. « Une sanction inique », selon l'intersyndicale. « Il y a une disproportion entre la faute et la sanction, estime Vincent Bouge, délégué syndical SUD. Cet agent était noté excellent par sa hiérarchie en avril 2014, la meilleure évaluation. Derrière ce genre de licenciement se cache une volonté de la direction de réduire les effectifs en prévision d'une future réorganisation qui interviendra début 2016. » Du côté de la direction, on assure que « cette personne s'est vue notifier son licenciement pour cause réelle et sérieuse. »



(P/Alexandre Boucher)

Article du Parisien
du 13 mars 2015



ENTRETIEN D'APPRÉCIATION... LES DÉS SONT PIPÉS !

Nous savons de source sûre, que sur la plaque d'Ermont, les notations ont été fixées en amont avant que les entretiens individuels ne débutent. Le chef d'équipe sait donc déjà quelle note il doit vous attribuer ! En effet, votre note à fait l'objet d'un débat lors d'une réunion entre cadres, ça nous rappelle les conseils de classe .

Vous n'avez donc aucune chance de vous défendre et d'avancer vos arguments en cas de baisse de notation. Le chef d'équipe est envoyé en première ligne pour faire le sale boulot ! Au final l'entretien ne sert plus qu' à fixer les objectifs de l'année en cours qui seront déterminants pour l'année suivante, c'est ni plus ni moins un moyen de pression !

On est bien loin de l'échange privilégié que la Poste veut nous vendre ! Contactez-nous si vous voulez contester votre notation, les militants CNT vous aideront pour les requêtes.

Le jour de ce rassemblement nous avons appris le décès de notre collègue Pascal, à la veille de ses 46 ans, trouvé mort à son domicile. Manutentionnaire à l'origine sur Franconville, il avait une position manut et distribution-piétonne sur une nouvelle tournée depuis la délocalisation en Mars 2014 à Ermont. Notre syndicat partage la douleur de ses proches et des collègues de Franconville particulièrement affectés par cet évènement.

Les postiers solidaires de leur collègue licencié

Une trentaine de postiers du centre de distribution du courrier s'est rassemblée jeudi 12 mars, rue du Centre Technique, devant son établissement, en signe de solidarité avec leur collègue licencié. S., un facteur âgé de 45 ans qui travaille depuis huit ans à la Poste, qui fait ses tournées à Franconville, a reçu sa lettre de licenciement le 5 février. Un licenciement avec «*cause réelle et sérieuse*», mais dû, selon les syndicats et le facteur, à un «*comportement*» qui aurait déplu à sa hiérarchie.

«Dossier vide»

«*Son crime est simplement d'avoir exigé l'application de règles prévues en cas d'absences inopinées*», explique Grégoire Verma, du syndicat CNT Poste 95, qui parle d'une «*procédure discriminatoire*» et des «*conditions plus que douteuses*» du motif invoqué. La direction de la Poste ne souhaite pas commenter les



■ **Devant le centre de distribution, Sébastien Velasco (CGT) s'adresse aux manifestants.**

raisons précises du licenciement. «*Il y a eu un manquement réitéré à ses obligations contractuelles. Cela relève de la confidentialité. D'autant plus qu'il peut y avoir un appel, un recours.*»

Mais du côté de Sud Postaux 95, il est clair que c'est un «*licenciement abusif*». «*C'est un refus d'obéissance et de l'insubordination*», commente Vincent Bouge, pour Sud. «*Il n'avait pas le temps de préparer sa tournée, qui doit répondre à des impératifs horaires. C'est ce contre quoi il a protesté.*»

Les syndicats s'étonnent qu'un agent noté «*excellent*» en avril

2014 (ce que la Poste reconnaît) aboutisse huit mois plus tard à une procédure de licenciement. «*Cette note valait pour l'année 2013*», explique la direction de la Poste.

«*Mon travail devait être fait par deux personnes, explique l'agent. Il n'y a pas eu de remplacement de la personne absente. Bref, il faut toujours travailler plus vite et gratuitement. Je dénonce cette situation.*»

«*Ils ont voulu faire un exemple pour éviter qu'on râle*», estiment des collègues, qui dénoncent également des «*tournées allongées*» et des contraintes plus grandes.

Pour la CGT PTT 95, Sébastien Velasco a invité les postiers à «*ne pas se taire. Il va falloir vous concerter, vous battre*». Car les syndicats sont convaincus que «*le recours au conseil de discipline*», est destiné à «*accélérer les conséquences de suppressions d'emplois*». «*Le licenciement n'est pas une politique d'entreprise, on a des obligations légales comme tout employeur et il s'agit-là d'une procédure standard*», assure La Poste. Face à un dossier que les syndicats estiment «*vide*», l'agent a décidé d'attaquer la décision aux prud'hommes. **Daniel CHOLLET**

DISTRIBUTION DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : LA DIRECTION DOIT PASSER À LA CAISSE POUR LE SECOND TOUR !

En effet, les conditions ne seront plus les mêmes, cette fois nous n'aurons que 2 ou 3 jours pour tout distribuer. La direction doit donc compenser ce travail supplémentaire ! Le syndicat CNT Poste 95 soutient l'appel du syndicat SUD Postaux 95 à se mettre en grève du 26 au 28 mars si la compensation n'est pas à la hauteur. Le préavis déposé par Sud réclame le paiement de 12 heures supplémentaires. Il s'agit d'un préavis départemental.

Pour recevoir notre plateforme revendicative fédérale, connaître LE BRASERO, LA BAFUILLE REBELLE, bulletins de la Fédération CNT, constituer une section syndicale, adhérer: nous contacter par courriel : fede.ptt@cnt-f.org ou écrire à notre adresse postale.